

Conseil de quartier Bouc d'or/Côte de Saverne

29 janvier 2025

Réunion plénière

Mme SCHNELL, Conseillère Municipale référente du quartier Bouc d'Or, accompagnée de Sascha Lux, Adjoint au maire référent du quartier ainsi que de Maxime Canneaux, Conseiller Municipal, accueille les habitants et présente les membres du bureau du conseil de quartier.

Elle expose un court résumé des points abordés par le bureau au cours de l'année.

Bilan d'activité du conseil du Bouc d'Or 2024

Conseillers habitants :

- Lorber Jean-Marie Référent
- Bridault Flavien représentant du Conseil pour la transition
- Christophe Nathalie
- Erhardt Anne
- Garcia Arturo
- Gauthier Ingeborg
- Kazmierczak Romain
- Köppel Christophe
- Ledrich Daniel
- Marx Jean-Paul

Merci à tous les conseillers pour leur implication tout au long de l'année, en particulier, pour la distribution du flyer d'informations pour la plénière 2025

Bureau composé d'après la charte des Conseils de quartier, de 15 membres dont :

- 3 désignés par le Maire,
- le Maire ou son représentant,
- 11 sièges réservés aux habitants.

Actuellement 10 sièges pourvus, reste un siège vacant. Au moins trois réunions par an

Points abordés en 2024 lors des 3 réunions :

+ Une réunion de discussions autour de la rénovation de la rue des lilas.

- Accès au col de la rue Edmond About
- La rue Foch revient régulièrement à l'ordre du jour
- Végétation qui déborde sur les trottoirs
- Problèmes posés par la fréquentation non respectueuse de la forêt et les risques d'incendie qui peuvent en découler
 - Problèmes causés par les incivilités diverses et variées (mégots, déjections canines, bruit dans le col...)
 - Discussions autour des éventuels aménagements dans le quartier : réseau de chaleur (intervention des représentants de ES-SE en juin, nouveau point par le Directeur des Services Techniques en octobre), parking Kuhn
- Nouvelles du Conseil pour la transition grâce à Flavien
- Création d'un verger associatif rue des Aubépines

Questions posées lors de la plénière 2025 :

Un habitant les remercie de prendre en compte le problème de déjections canines, car elle a régulièrement la malchance d'être victime de cette incivilité, jusque devant chez elle.

Un habitant demande si l'on connaît les dates de travaux de construction du nouvel EHPAD.

Mme KREMER pense qu'ils ne devraient pas tarder car la fin de la construction est prévue pour fin 2026.

Un habitant demande si le sujet de la construction du parking Kuhn a été évoqué durant les réunions du conseil de quartier.

M. CANNEAUX indique que les discussions reposent sur les stationnements parfois gênants rencontrés notamment sur le Chemin du Kœpfel. C'est un problème qui n'est pas simple, les retours des habitants sont remontés à la Ville.

Un habitant demande où en est le projet du parking silo prévu par l'entreprise Kuhn.

Mme KREMER indique qu'il est encore en cours. Il nécessitait une modification du PLU qui est récemment devenu un PLUI (Pan Local d'Urbanisme Intercommunal). Seule la Communauté de Commune peut faire des modifications si demandées.

M. BAUER, aborde les trois points qui seront d'actualité en 2025 :

I) Le réseau de chaleur urbain

II) Le Plan vélo

III) Le Cosec des Dragons

I) Le Réseau de Chaleur Urbain (RCU)

1ère étape : deux mini réseaux ont été créés en 2024. Le premier se trouve au niveau de l'Océanide et le second près de l'Hôpital.

2ème étape : En 2025, les travaux consisteront principalement à relier ces deux réseaux en traversant la ville mais en évitant l'axe de la route départementale.

3ème étape : raccordement des derniers abonnés

Le réseau de chaleur fonctionne grâce à un mix énergétique comprenant :

- une chaufferie biomasse avec des déchets forestiers provenant d'un rayon de 100km autour de Saverne,
- la chaleur fatale perdue par les entreprises (notamment KUHN)
- la chaleur solaire thermique, captée par des panneaux solaires thermiques installés du côté de l'Océanide.

Le réseau part de l'Océanide et s'étend jusqu'à l'hôpital.

Le plus grand obstacle qui était le franchissement de la rd1004 à deux endroits différents est passé. Le quartier ne devrait plus être impacté par ce chantier.

Financement participatif :

L'entreprise prestataire, Electricité de Strasbourg – Service Energétique (ESSE), propose à la population d'investir dans le RCU par le biais d'un financement participatif. Ce placement sur trois ans avec un taux de 6.5% par an, sera réservé aux savernois durant les 15 premiers jours de sa mise en ligne. Une réunion publique aura lieu le lundi 10 février, à 19h30 au château des Rohan.

Un habitant signale un passage piéton provisoire qui n'a pas été effacé depuis le chantier sur rd1004 et beaucoup l'empruntent encore.

A transmettre au service technique.

Un habitant demande s'il existe une distance maximale entre le tracé du réseau et un bâtiment pour qu'il puisse y être raccordé.

M. BAUER indique que dans un premier temps, seront raccordés les collectifs et bâtiments publics qui se trouvent le long du tracé. Les autres y seront raccordés dans un second temps.

Un habitant demande où seront installées les chaudières à l'hôpital.

M. BAUER indique qu'il s'agit de supprimer un maximum de chaudières actuelles pour les remplacer par des chaudières alimentées par le réseau. Il restera un système de chaudière de secours au gaz en cas de pépin.

Un habitant s'interroge sur le financement du réseau.

M. BAUER indique que le financement participatif permet de financer une petite partie, à hauteur de 250 000€. Une grande partie est subventionnée par des organismes soutenant des projets écologiquement vertueux comme l'ADEME.

La Ville n'investit pas d'argent dans ce réseau. Elle le finance entièrement

L'hôpital a annoncé que le fait de se connecter au réseau de chaleur devrait leur économiser un million d'euros par an sur leur facture d'énergie.

II) Le Plan vélo

Ces dernières années, chaque réfection de route s'accompagnait d'un aménagement pour permettre au cycliste de circuler de manière plus sécurisée.

L'idée du plan vélo est de penser la circulation d'une manière plus globale, à l'échelle de la ville, avec les usagers (associations, touristes, écoles...) pour définir des grands axes qui connectent les quartiers au centre-ville.

L'objectif est que d'ici 3 à 4 ans, la majorité du réseau soit créé.

La zone de rencontre comprise dans ce plan vélo sera amenée à être agrandie.

La Ville communiquera sur l'avancée de ce plan dans le journal municipal.

III) Cosec des dragons :

La démolition du bâtiment actuel est prévue à la fin de l'année 2025.

Le nouveau complexe sportif qui sera construit à sa place aura toujours le double usage qu'on lui connaît aujourd'hui : Il pourra accueillir le sport, les loisirs et les manifestations culturelles et festive.

Les sports accueillis seront ceux qui y sont pratiqués actuellement auxquels s'ajouteront l'ensemble des sports de combat et l'escalade.

Au niveau énergétique, le bâtiment sera passif et raccordé au RCU.

L'arrêt des bus qui se fait dans la rue du Général-Leclerc sera sécurisé.

Le jardin Arth sera plus visible grâce à une mise à niveau du jardin avec la route.

Le COSEC sera fermé à partir du 12 novembre, les usagers seront relogés durant le chantier jusqu'à octobre 2027.

Un habitant demande si le fait que tous les sports de combats soient pratiqués au même endroit réduira le nombre de créneaux proposés.

M. BAUER indique qu'un travail est effectué avec les associations pour pouvoir accueillir tout le monde. L'espace sera également plus grand que celui qu'on connaît aujourd'hui.

M. LEYENBERGER, Maire de Saverne, propose aux habitants de partager leurs remarques et questionnements sur les divers points qu'ils souhaiteraient aborder.

Un habitant signale les escaliers du passage sous la gare qui sont abîmés.

M. LEYENBERGER confirme qu'ils appartiennent bien à la Ville. Ils ont été refaits il y a 5 ans, mais avec le gel et les intempéries ils s'abiment vite.

Un habitant pense que les bandes antidérapantes font stagner de l'eau, ce qui doit accélérer le processus de dégradation.

M. LEYENBERGER indique qu'ils seront entretenus.

A transmettre au service technique

Un habitant pense qu'il serait utile de l'élargir pour que les poussettes et les caddies puissent passer.

A étudier

Un habitant témoigne de la vitesse excessive des automobilistes au croisement de la rue de Monswiller et de la rue du Chemin de fer. Des voitures roulent à gauche.

M. LEYENBERGER indique qu'il s'agit d'un endroit où il passe régulièrement, il a également remarqué le problème. Les bandes au sol devront être repeintes.

A transmettre au ST

Il ajoute que le non-respect des règles est plus compliqué à contraindre.

Un habitant ajoute qu'il est obligé de déboîter car un angle est formé par le trottoir.

M. LEYENBERGER remarque que cela dépend de la vitesse à laquelle on circule. Si l'on roule à 40km/h, on n'a pas besoin de déboîter. Casser l'angle ne changera pas grand-chose. On ne pourra pas organiser toute la ville en fonction des personnes qui ne respectent pas les règles.

Un habitant pense que le fait d'installer un revêtement bruyant pour la délimitation médiane pourrait être utile à cet endroit pour éviter de se déporter sur la gauche.

A étudier

Un habitant revient sur le problème de déjections canines, les incivilités se font parfois avec des gros chiens, engendrant des incommodités juste devant les portes.

M. LEYENBERGER indique que ce type d'incivilité pénible et désagréable et très compliqué à combattre. Il n'y a malheureusement qu'une seule manière efficace : la répression. Mais pour cela il faut prendre sur le fait, or dès que les gens voient un uniforme, ils ramassent. Si l'on ne prend pas la personne en flagrant délit, on ne peut pas la réprimander.

La Police Municipale dispose de caméras mobiles, qu'elle pose régulièrement à des endroits stratégiques mais encore faut-il reconnaître la personne. C'est déjà arrivé mais c'est rare.

Un habitant explique qu'elle a mis du poivre à l'endroit où elle avait ce problème et depuis elle est tranquille.

Il arrive aussi parfois qu'il s'agisse de déjections de sangliers qui viennent jusque dans le quartier.

Un habitant signale un danger pour le cycliste en bas de la rue Foch. La double voie cyclable est dangereuse lorsqu'une voiture arrive vite en face.

M. LEYENBERGER indique que cette problématique sera étudiée dans le plan vélo. Si des solutions sont proposées, la Ville les accueillera volontiers.

Un habitant indique que lorsqu'il y avait les travaux, un obstacle était créé par des barrières qui formaient un virage à 90° pour tourner à droite vers la rue Foch. C'était efficace pour faire ralentir la circulation et sécuriser les cyclistes.

A transmettre au ST, installer un plot

Un habitant s'interroge sur l'ordre de priorité qui n'est pas clair en remontant la rue Foch et en arrivant au croisement avec la rue du Serpent.

M. LEYENBERGER partage son interprétation du marquage au sol existant : ceux qui montent laissent la priorité à ceux venant de la rue du serpent.

Un habitant propose d'y installer un panneau cédez-le-passage.

M. LEYENBERGER propose que le Service Technique trouve une solution plus satisfaisante que l'actuelle.

A transmettre au ST.

Un habitant indique que plusieurs élèves se rendent à vélo à l'école. Il demande s'il est possible de rendre la rue Sainte-Barbe cyclable dans les deux sens.

A transmettre à la Ville

Un habitant signale un problème de comportement dangereux de la part de certains trottinettistes.

M. LEYENBERGER indique que la Ville est attentive à ce sujet, elle informe et sensibilise. C'est un sujet demandant de la pédagogie.

Un habitant pense que le panneau lumineux de limitation de vitesse est une bonne chose.

M. LEYENBERGER indique qu'il s'agit d'un panneau oublié par l'entreprise qui avait effectué des travaux. La Ville devra peut-être un jour le remplacer par un panneau lui appartenant car il fonctionne bien. Le Maire aimerait à terme que toutes les entrées de ville disposent d'un feu récompense.

Un habitant remarque qu'au niveau du lycée Leclerc, les trottoirs sont très étroits et les élèves empiètent parfois sur la route et certains parents déposent même leurs enfants en s'arrêtant sur la route.

M. LEYENBERGER indique qu'il s'agit à nouveau d'un problème d'incivilité car il y a beaucoup de parking à Saverne. En revanche, dans la zone de rencontre, les piétons sont prioritaires, les automobilistes sont tolérés à 20km/h max en laissant la priorité aux piétons et aux cyclistes. La notion de trottoir n'existe pas, les piétons ont le droit de circuler sur toute la chaussée, à condition bien sûr de la partager avec les autres usagers et de ne pas bloquer complètement le passage des voitures et vélos.

Un habitant a remarqué que sur le parking à côté du presbytère, des gens attendent au volant de leur véhicule.

M. LEYENBERGER indique que rien n'oblige d'être hors de sa voiture pour stationner.

Un habitant signale un carrefour dangereux pour les enfants au croisement de la rue du Bastberg et rue d'Ottersthal car il n'y a pas de passage piéton.

M. LEYENBERGER indique qu'ils peuvent être ajoutés.

A transmettre au ST

Un habitant pense que pour les voies partagées, les panneaux ne sont pas si efficaces. Il donne l'exemple de Kehl, où du mobilier destiné au piéton a été installé (bancs) ou des couleurs habituellement réservées aux codes destinées aux piétons sont utilisées, ce qui surprend les automobilistes et les fait ralentir. Au contraire, le fait de séparer la route et les trottoirs a tendance à les faire accélérer.

M. LEYENBERGER, regrette qu'au moment de la réfection de la rue Poincaré, la bande roulante ait été faite en bitume classique. Si c'était à refaire, il l'aurait mis dans le même revêtement que la partie piétonne.

Un habitant signale des dalles qui se soulèvent dans la Grand'rue.

Elles seront remplacées par un revêtement goudronné.

Un habitant partage sa satisfaction quant au parking du Griffon à la place de l'ancienne station Fina.

Un habitant demande si la Ville a des infos sur le projet de construction de la Sequoia Schule.

M. LEYENBERGER indique aux habitants n'étant pas au courant que dans le virage de la rue du Serpent, il y a un grand terrain où la Sequoia Schule souhaiterait y construire une école. M. LEYENBERGER n'y est pas favorable car il est convaincu que le business plan présenté est irréaliste. La Ville ne sera pas caution d'un emprunt bancaire dont il est persuadé qu'il est irremboursable.

Un compromis de vente a bien été signé avec cette association, le cautionnement de la Ville a été refusé. Si demain, un mécène les aide, le projet se fera sûrement.

La Ville soutient le bilinguisme qui existe à Saverne dans le public de la maternelle au lycée et dans le privé avec la Séquoia Schule en maternelle.

Un habitant membre de l'association Papagei ajoute qu'une réunion d'information publique sera organisée pour répondre aux questions des habitants sur ce projet. Il ajoute qu'aujourd'hui l'école compte 66 élèves de la petite section au CP.

Un habitant indique que des constructions sont en cours au Chemin du Koepfel. Le permis a été autorisé il y a 3 ans, un seul terrain a été vendu sur les 6. Sur la première maison vendue, le propriétaire est en conflit avec le promoteur. Il demande si la Ville a des informations à ce sujet.

Mme Kremer indique qu'elle n'a pas d'infos à ce sujet.

L'habitant ajoute que les regards SDEA sont toujours pleins et les caches sautent.

A transmettre à la SDEA

Un habitant signale au coin de la rue du Serpent et de la rue des Aubépines, un terrain envahi par les ronces et où des ordures y sont régulièrement jetées. Il demande s'il appartient à la Ville ou s'il est privé.

M. LEYENBERGER indique qu'il est privé. La Ville intervient régulièrement aux frais du propriétaire.

Un habitant demande qui est le propriétaire et quel est l'avenir du terrain au chemin du Bouc d'Or.

M. LEYENBERGER indique que la SNCF est propriétaire de ce terrain. Elle souhaitait le vendre pour de la promotion immobilière mais il a refusé les projets présentés jusqu'alors car ils étaient massifs (80 logements) et projetaient d'excaver la colline, ce qui aurait causé des dégâts.

La Ville a classé cette zone comme zone d'accélération d'énergie renouvelable. On pourra potentiellement y faire des projets énergies renouvelables. Cela n'impose pas à la SNCF de le faire mais s'ils en ont le projet un jour, ils pourront le faire ici.

Un habitant demande comment sera gérée la circulation lorsque l'immeuble de la rue du Vieil Hôpital sera construit et occupé.

M. LEYENBERGER indique qu'il n'y aura plus qu'une seule voie, ce qui permettra de faire un trottoir pour les piétons.

Le bâtiment comprendra entre 60 et 80 logements.

Un habitant indique qu'il faudrait à nouveau remblayer la Alte Steige.

A transmettre au ST

Un habitant propose une fête des voisins, l'idée serait de bloquer un bout de rue, chacun apporte ce qu'il veut/peut pour passer un bon moment et se connaître entre voisins.

Il propose de le faire à l'endroit le plus haut de la rue du serpent.

M. LEYENBERGER indique que ce genre d'initiative est la bienvenue. Il y en a déjà quelques-unes qui se font à petite échelle dans le quartier. La Ville pourra évidemment bloquer une rue quelques heures.

L'habitant propose la date du 24 mai, à partir de 14h et la rencontre se prolongera en début de soirée pour ceux qui le souhaitent.

Un habitant demande s'il existe un moyen de broyer ses déchets verts pour les utiliser dans son propre jardin. La Ville peut peut-être se rapprocher du Smictom.

M. LEYENBERGER pense que c'est une bonne idée,

La Ville va se renseigner auprès du Smictom.

Dans la rue des Lilas, il faudrait ajouter un panneau sens interdit à l'entrée de la voie menant vers les immeubles.

A transmettre au ST.